

Bilan d'activité 2008

et perspectives

Mise en œuvre du schéma d'orientation prospectif

**Lancement de l'accord cadre national d'actions
de développement de l'emploi et des compétences (ADEC)**

Commission Paritaire Nationale Emploi Formation - Spectacle Vivant

**48, rue Saint Honoré - 75 001 Paris
Tel. : 01 40 26 12 58 - Fax. 01 40 26 12 85
E-mail : info@cpnefsv.org - site : www.cpnefsv.org**

Le cadre de travail de la CPNEF-SV

Créée en 1993, la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant joue désormais un rôle majeur en termes de préconisations, d'orientations et d'actions en faveur de la qualité de l'emploi, du développement, de la qualification et de la structuration de la formation professionnelle.

La loi et les accords professionnels¹ ont encore renforcé ses missions, en affirmant ses responsabilités quant au suivi et à la mise en œuvre des politiques de l'Etat et des Régions en matière de formation professionnelle, d'emploi et d'insertion.

1- Le schéma d'orientation prospectif de la CPNEF-SV

Fin 2004, la CPNEF-SV a établi un schéma d'orientation prospectif qui depuis structure son action en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant.

Il s'agissait de se doter d'un plan d'action à cinq ans articulé autour de quatre axes stratégiques qui s'inscrivent dans la continuité des recommandations du contrat d'étude prospectif² :

- Axe 1 : Améliorer la visibilité sur l'économie de l'emploi
- Axe 2 : Contribuer à structurer l'offre de formation professionnelle
- Axe 3 : Favoriser l'évolution professionnelle des salariés
- Axe 4 : Renforcer le fonctionnement des entreprises

Parallèlement, en 2005, la branche du spectacle vivant a créé un Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications (OPMQ-SV), piloté par la CPNEF-SV et géré par l'AFDAS, qui permet de conduire des travaux complémentaires s'inscrivant également dans les axes précités.

2- L'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC)

Le spectacle vivant est un secteur d'activité artistique d'une grande vitalité. Cependant, la branche est confrontée depuis quelques années déjà à un contexte social et économique difficile qui touche l'ensemble des professionnels et des entreprises.

Aussi, en 2006, la CPNEF-SV, en lien avec les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, et le Ministère chargé de l'emploi ont convenu d'un engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC).

L'EDEC du spectacle vivant est mis en œuvre selon deux phases :

- 1- un rapport sur la sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges³, se concluant par des recommandations (2007),
- 2- un plan d'actions national, décliné régionalement, portant sur le développement de l'emploi et des compétences (accord cadre ADEC, élaboré en 2008).

Cet accord cadre national ADEC, conclu entre la branche du spectacle vivant et l'Etat (Ministères chargés de l'emploi, de la culture et du travail), se déroulera de 2009 à 2011.

¹ Notamment : Loi sur la formation professionnelle tout au long de la vie du 4 mai 2004, Accord national interprofessionnel sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle du 7 janvier 2009.

² CEP, ed. La documentation française, 1997

³ Rapport accessible sur le site www.cpnefsv.org

La CPNEF-SV assurera le suivi et la coordination générale de la démarche, ainsi que sa promotion, notamment en régions, en liaison avec les partenaires sociaux.

Les institutions sociales (ANACT, AFDAS, CMB, et AUDIENS) seront les opérateurs du projet. Pour les déclinaisons territoriales, les Conseils Régionaux seront également parties prenantes.

Les actions de l'accord cadre national ADEC viseront à :

- 1- améliorer la connaissance du marché du travail et renforcer le lien emploi/formation,
- 2- optimiser les pratiques d'emploi par un soutien aux entreprises,
- 3- adapter et développer les compétences des salariés, et concourir à la construction des parcours professionnels,
- 4- développer une politique de prévention pour préserver la santé et la sécurité des salariés.

Cette démarche ADEC est tout à fait inédite dans la branche du spectacle vivant :

- elle met en œuvre des actions en faveur de l'emploi et de la formation co-validées par la profession et les pouvoirs publics,
- elle identifie et coordonne les moyens mobilisables au niveau national et régional,
- elle détermine les opérateurs légitimes chargés de la mise en œuvre des actions et cherche à associer l'ensemble des acteurs concernés.

* * *

Du contrat d'étude prospective à l'accord ADEC, la CPNEF-SV inscrit donc son action dans une grande continuité d'objectifs. Sur la base des recommandations issues de différents rapports analysant finement la situation de l'emploi, l'intervention de partenaires publics et institutionnels aux côtés de la CPNEF-SV permet désormais de mobiliser des moyens opérationnels conséquents, en adéquation avec les besoins concrets des professionnels sur le terrain.

Le présent document dresse le bilan des travaux entrepris par la CPNEF-SV depuis 2005, et les chantiers inscrits en 2009, dans le cadre de l'ADEC ou en dehors.

En résumé,

**le cadre d'action en faveur de l'emploi et de la formation
mis en œuvre par la CPNEF-SV et ses partenaires :**

- | | | |
|---|------|--------|
| - le contrat d'étude prospectif (CEP) | 1997 | |
| - le schéma d'orientation prospectif | 2004 | |
| - l'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) | 2006 | |
| 1) le rapport sur la sécurisation des parcours professionnels | 2007 | |
| 2) l'accord cadre national ADEC | 2009 | → 2011 |

SOMMAIRE

<u>Le cadre de travail de la CPNEF-SV</u>	<u>2</u>
<u>1.Bilan d'activité et perspectives</u>	<u>5</u>
Axe 1 : Améliorer la visibilité sur l'économie de l'emploi.....	6
Axe 2 : Contribuer à structurer l'offre de formation professionnelle.....	8
Axe 3 : Favoriser l'évolution professionnelle des salariés.....	11
Axe 4 : Renforcer le fonctionnement des entreprises.....	13
<u>2. En résumé</u>	<u>14</u>
Principaux travaux de la CPNEF-SV et de l'OPMQ-SV en 2009	15
Accord cadre ADEC : mise en œuvre générale du volet national sur trois ans	16
<u>3. Annexes</u>	<u>17</u>
I- Organisation de la CPNEF-SV	18
II- Travaux de la Commission agréments et délibérations de la CPNEF-SV.....	19
III- Participations de la CPNEF-SV en 2008.....	20
IV- Statistiques de consultation du site internet CPNEF-SV / OPMQ-SV.....	21
V- Composition de la CPNEF-SV - janvier 2009.....	22
VII- Liste des sigles.....	25

1. Bilan d'activité et perspectives

Les axes de travail du schéma d'orientation prospectif emploi/formation dans le spectacle vivant :

Axe 1 : Améliorer la visibilité sur l'économie de l'emploi

Axe 2 : Contribuer à structurer l'offre de formation professionnelle

Axe 3 : Favoriser l'évolution professionnelle des salariés

Axe 4 : Renforcer le fonctionnement des entreprises

Axe 1 : Améliorer la visibilité sur l'économie de l'emploi

<i>Objectif 1 : Mise en œuvre des nomenclatures d'emplois et d'employeurs de la CPNEF-SV</i>	<i>Objectif 2 : Positionner l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications (OPMQ-SV)</i>
<p>2005</p> <p>Suivi de la mise en œuvre du croisement des fichiers sociaux dans le cadre de la Commission permanente sur l'emploi du CNPS, dans une optique d'amélioration des statistiques sur l'emploi.</p> <p>Adoption par la DMDTS des nomenclatures dans le système ATALIE (fichier des licences d'entrepreneurs de spectacles).</p> <p>Adoption par le CNV des nomenclatures.</p> <p>Collecte de référentiels concernant les métiers techniques. Réflexion sur la construction d'une grille de référence type.</p>	<p>2005</p> <p>Création de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant (OPMQ-SV) par les organisations professionnelles (accord du 10 octobre 2005). Son pilotage est confié à la CPNEF-SV ; l'AFDAS assure la mise en œuvre de ses missions.</p>
<p>2006</p> <p>Demande d'amélioration des outils statistiques utilisés par le GUSO sur la base des nomenclatures de la CPNEF-SV.</p> <p>Lancement d'un appel d'offre pour la réalisation d'un guide des métiers du spectacle vivant, afin de disposer de référentiels métiers validés par la branche, de créer un outil d'information et d'orientation pour les salariés, et d'améliorer la gestion des compétences par les entreprises. Les travaux seront réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV.</p>	<p>2006</p> <p>Positionnement et développement de liens entre les différents observatoires existants sur le champ du spectacle vivant : OPMQ-SV, observatoires nationaux et régionaux, les travaux de la Commission permanente sur l'emploi du CNPS et du DEPS...</p> <p>Accompagnement de travaux d'observation de l'emploi régional, notamment dans le cadre des COREPS : régions Rhône-Alpes, PACA, Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Pays de la Loire...</p>
<p>2007</p> <p>Poursuite des démarches visant à assurer l'amélioration des nomenclatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transmission d'une proposition à l'INSEE dans le cadre de la rénovation de la nomenclature d'activités (codes NAF), visant à créer trois codes spécifiques au spectacle vivant (proposition retenue dans ses grandes lignes). - poursuite de l'accompagnement de la DMDTS dans la rénovation du logiciel ATALIE utilisé par les DRAC (fichier des licences d'entrepreneurs de spectacle). <p>Démarrage du guide des métiers du spectacle vivant : construction du 1^{er} référentiel concernant le métier de machiniste.</p> <p>Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par un consultant retenu après appel d'offre (DAFCO CAFOC Versailles).</p>	<p>2007</p> <p>Renforcement des relations de travail avec les observatoires régionaux (agences musiques et danses régionales et structures similaires), afin de créer un cadre de collaboration et de concertation pérenne : nombreux échanges, participation à un séminaire méthodologique "observer la culture en régions".</p> <p>Démarche de soutien auprès des agences régionales afin qu'elles puissent participer aux travaux de la Commission emploi du CNPS (participation qui sera effective en 2008 via la Plateforme interrégionale).</p> <p>Suivi de la première enquête économique et sociale lancée par le CNV.</p> <p>Commande de données statistiques sur les demandeurs d'emploi du spectacle vivant à l'observatoire de l'ANPE.</p>

<p>2008</p> <p>Poursuite du guide des métiers. Réalisation des référentiels métiers techniques suivants : directeur technique, concepteur lumière, régisseur lumière, technicien lumière, ingénieur de sonorisation, régisseur son, technicien son.</p> <p>Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par la DAFCO-CAFOC de Versailles et le GIP Greta Champagne Ardennes.</p>	<p>2008</p> <p>Démarrage d'un appui méthodologique à l'OPMQ-SV lui permettant de modéliser un tableau de bord statistique de l'emploi et de la formation professionnelle, actualisable annuellement.</p> <p>Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par le CEREQ.</p> <p>Collecte et mise en ligne de données statistiques existantes sur l'emploi et la formation professionnelle.</p> <p>Réalisation d'une charte graphique pour les publications de l'OPMQ-SV.</p>
<p>2009</p> <p><i>Poursuite du guide des métiers. Réalisations des référentiels métiers techniques suivants : régisseur général, régisseur plateau, technicien de structure, accrocheur-rigger, cintrier,...</i></p> <p><i>Proposition d'une nomenclature d'emploi du spectacle vivant à la Commission des normes pour la rénovation de la DADS-U (en usage notamment auprès d'AUDIENS).</i></p> <p><i>Actualisation de la nomenclature des emplois de la CPNEF-SV.</i></p>	<p>2009</p> <p><i>Finalisation des tableaux de bord statistiques de l'emploi et de la formation réalisés par le CEREQ.</i></p> <p><i>Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par le CEREQ.</i></p> <p><i>Repérage des besoins d'études thématiques et approfondies complémentaires aux tableaux de bord statistiques sur les situations d'emploi et sur les besoins en qualification.</i></p> <p><i>Réalisation dans le cadre de l'OPMQ-SV par le CEREQ.</i></p> <p><i>Suivi de l'enquête sectorielle annuelle économique auprès des entreprises du spectacle vivant, pilotée par le DEPS/INSEE.</i></p>

Axe 2 : Contribuer à structurer l'offre de formation professionnelle

<p><i>Objectif 1 :</i> Définir des priorités en matière de qualifications, de formations et de publics</p>	<p><i>Objectif 2 :</i> Mettre en place des moyens de contrôle qualité de la formation initiale et continue. Créer des outils d'information</p>	<p><i>Objectif 3 :</i> Créer des certifications</p>
<p>2005</p> <p>Identification des priorités 2005 transmises à l'AFDAS, dans le cadre des contrats de professionnalisation et du Droit Individuel à la Formation.</p> <p>Conduite d'un groupe de travail sur la formation professionnelle aux métiers techniques du spectacle vivant.</p> <p>Accompagnement de la mise en place de Contrats d'Objectifs Emploi Formation (COEF) en régions Rhône-Alpes et PACA ; prise de contact avec la région Ile-de-France visant à instaurer un partenariat pérenne.</p> <p>Co-organisation avec le CNV d'une table ronde sur la formation professionnelle des personnels administratifs dans le domaine des musiques actuelles.</p>	<p>2005</p> <p>Mise en place d'une Commission agréments et délibérations au sein de la CPNEF-SV chargée de rendre un avis, à titre consultatif, sur les projets de création de formations et les formations présentant l'inscription au RNCP.</p> <p>Réalisation d'une liste des formations qualifiantes et certifiantes.</p>	<p>2005</p> <p>Participation aux travaux de la DMDTS sur la certification des formations supérieures artistiques et la création du Diplôme d'Etat de professeur de cirque.</p>
<p>2006</p> <p>Transmission de priorités 2006 à l'AFDAS en matière de formations continues (CIF, DIF).</p> <p>Lancement d'un appui technique méthodologique visant à accompagner la branche du spectacle vivant dans la mise en œuvre des droits et des dispositifs relatifs à l'accès des salariés à la formation professionnelle continue : identifier les besoins en qualification et en compétence, et, définir des priorités. Après appel d'offre, l'étude a été confiée au consultant : INTERFACE.</p> <p>Poursuite de l'accompagnement de la mise en place de concertations Etat/Région/profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en Rhône-Alpes : signature d'une déclaration d'intention et écriture d'un COEF - en PACA : initiation de la 	<p>2006</p> <p>Poursuite des travaux de la Commission agréments et délibérations chargée de rendre un avis à titre consultatif sur les projets de création de formations et les formations présentant l'inscription au RNCP.</p> <p>Création d'un répertoire des formations professionnelles certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par l'AFDAS.</p> <p>Mise en ligne sur le site internet.</p> <p>Organisation d'une conférence de presse à Paris pour le faire connaître.</p> <p>Première exploitation statistique du répertoire des formations professionnelles certifiantes et qualifiantes : production d'un état des lieux général de l'offre existante.</p>	<p>2006</p> <p>Participation aux travaux de la DMDTS sur la certification des formations supérieures artistiques (musiciens – comédiens).</p> <p>Accompagnement de la DMDTS dans la création de la Commission Professionnelle Consultative (CPC) du Spectacle Vivant au sein du ministère de la culture : création en juin 2006.</p> <p>Appui à la négociation des partenaires sociaux d'un accord portant sur la création de Certificats de Qualifications Professionnelles dans le spectacle vivant (CQP).</p>

<p>démarche.</p> <p>Transmission de préconisations au Conseil régional Ile-de-France dans le cadre du marché public culture.</p> <p>Co-organisation avec le CNV d'une seconde table ronde sur la formation professionnelle des artistes, musiciens et chanteurs, dans les musiques actuelles. Rédaction d'une note de cadrage dressant un état des lieux.</p>		
<p>2007</p> <p>Pilotage de l'appui technique méthodologique visant à définir des orientations pour les dispositifs de la formation professionnelle continue. Etude confiée au consultant INTERFACE. Rapport remis en fin d'année dont le contenu devra être débattu par les organisations professionnelles.</p> <p>Concertations Etat/Régions/profession : - <i>en Rhône-Alpes</i> : signature du contrat d'objectif emploi formation (COEF) le 5 février, participation à la définition des fiches actions et suivis, pilotage de la mission d'appui au paritarisme, - <i>en PACA</i> : suivi de la préparation d'un accord cadre tripartite, - <i>en Ile-de-France</i> : suivi du marché public pour les formations culturelles, - <i>autres régions</i> : sollicitations de l'avis de la CPNEF-SV sur l'opportunité de lancer des accords cadre (régions : Bretagne, Lorraine et Languedoc-Roussillon).</p> <p>Co-organisation avec le CNV d'une troisième table ronde sur la formation professionnelle des techniciens dans les musiques actuelles. Recherches statistiques préparatoires sur l'emploi et établissement d'un état des lieux de l'offre de formation professionnelle.</p>	<p>2007</p> <p>Poursuite des travaux de la Commission agréments et délibérations chargée de rendre un avis à titre consultatif sur les formations présentant l'inscription au RNCP (<i>cf. liste des formations examinées en annexe</i>). Validation avec la CNCP d'une procédure permettant de systématiser la consultation de la CPNEF-SV.</p> <p>Finalisation et actualisation du répertoire des formations certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant accessible sur le site internet, en liaison avec l'AFDAS dans le cadre de l'OPMQ-SV.</p> <p>Participation au groupe de travail conduit par la DDAI chargé d'élaborer le questionnaire sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur.</p>	<p>2007</p> <p>Dans le cadre de la CPC du spectacle vivant, participation aux travaux conduits par la DMDTS relatifs à la création des Diplômes Nationaux Supérieurs Professionnels de musicien et de comédien, et du Diplôme d'Etat de professeur de cirque : élaboration des référentiels d'activités et de certification.</p> <p>Finalisation de l'accord portant création des CQP pour le spectacle vivant proposé à la signature des partenaires sociaux en décembre.</p>
<p>2008</p> <p>Débat sur les formations prioritaires et émission des premières orientations pour la formation professionnelle continue.</p>	<p>2008</p> <p>Veille sur les formations certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant : actualisation du répertoire établi par l'OPMQSV, en liaison avec l'AFDAS.</p> <p>Poursuite de l'examen des formations</p>	<p>2008</p> <p>Participation aux travaux conduits dans le cadre de la CPC spectacle vivant :</p> <p>- création de diplômes (DNSP de danseur, de musicien, et diplôme d'Etat de professeur de cirque),</p>

<p>Concertations Etat/Régions/profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en Rhône-Alpes : suivis de la mise en œuvre du COEF, - en PACA : suivi de la mise en œuvre de l'accord cadre tripartite, - en Languedoc-Roussillon, Bretagne, Poitou Charente: suivi de la préparation d'un accord cadre. 	<p>présentant l'inscription au RNCP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - groupe de travail sur les niveaux de certification visant à adapter la nomenclature interprofessionnelle de 1969. <p>Extension de l'accord portant création des CQP pour le spectacle vivant, signé le 11 décembre 2007</p>
<p>2009</p> <p><i>Poursuite de l'élaboration des priorités et d'orientations pour la formation professionnelle continue visant les artistes, les techniciens et les personnels administratifs.</i></p> <p><i>Suivi des accords cadres emplois formation régionaux en cours ou en préparation.</i></p>	<p>2009</p> <p><i>Elaboration des critères de qualité objectifs permettant d'apprécier l'offre de formation et d'expertiser les formations inscrites dans le répertoire de l'OPMQ-SV. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV.</i></p>	<p>2009</p> <p><i>Analyse des besoins de la branche en CQP et création d'un CQP prototype (rapport d'opportunité et de référentiel de certification. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV.</i></p> <p><i>Participation aux travaux conduits dans le cadre de la CPC spectacle vivant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - création de diplômes : <ul style="list-style-type: none"> . DNSP musicien, étude d'opportunité option « métiers du son », . DNSP artiste de cirque, . actualisation des DE. - achèvement du groupe de travail sur les niveaux de formation (adaptation de la nomenclature interprofessionnelle). - groupe de travail sur l'insertion (stages et périodes de formation en milieu professionnel pour les DNSP).

Axe 3 : Favoriser l'évolution professionnelle des salariés

<i>Objectifs1 :</i> Renforcer les compétences des salariés	<i>Objectifs2 :</i> Développer les outils de gestion des compétences
<p>2005</p> <p>Co-pilotage avec la DGEFP et la DMDTS d'un appui technique de cadrage sur la sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges. <i>Travaux finalement interrompus par la DGEFP du fait de manquements du consultant.</i></p>	<p>2005</p>
<p>2006</p> <p>Conclusion d'un Accord Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) avec le ministère de l'emploi (DGEFP) soutenant l'action de la CPNEF-SV avec engagement financier.</p> <p>Relance de l'appui technique de cadrage portant sur la sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges : travaux visant à réaliser un état des lieux des dispositifs existants, permettant d'accompagner les professionnels au cours de leur carrière, et à émettre des propositions afin de les renforcer. Après appel d'offre, l'étude a été confiée au consultant : INTERFACE.</p>	<p>2006</p> <p>Participation à la révision des fiches ROME de l'ANPE, pour les métiers du spectacle vivant.</p>
<p>2007</p> <p>Pilotage, aux côtés de la DGEFP et de la DMDTS, de l'appui technique de cadrage portant sur la sécurisation des parcours professionnels et la gestion des âges, réalisé par INTERFACE.</p> <p>Il s'agissait d'identifier les moyens permettant d'améliorer l'accompagnement des professionnels qui rencontrent des difficultés d'emploi en renfonçant ou en mettant en place des dispositifs adaptés à leur situation. Rapport remis en fin d'année et diffusé largement.</p> <p>Lancement d'un bilan de l'utilisation des contrats de professionnalisation. Bilan réalisé par l'AFDAS dans le cadre de l'OPMQ-SV.</p>	<p>2007</p> <p>Relance des travaux du Comité consultatif pour l'emploi (partenariat ANPE spectacle et CPNEF-SV) qui a pour objet d'améliorer la concertation. Elargissement du Comité à la CPNEF-AV. Dans ce cadre, révision de la liste des formations initiales professionnelles utilisée par l'ANPE permettant l'inscription à l'agence.</p>

<p>2008</p> <p>Elaboration d'un accord cadre national ADEC (action de développement de l'emploi et des compétences) en partenariat avec les ministères et les institutions sociales concernées (accord pluriannuel, à portée nationale et régionale). Signature prévue début 2009.</p> <p>Achèvement et publication de l'étude sur les contrats de professionnalisation dans le spectacle vivant (bilan d'utilisation et d'insertion). Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par l'AFDAS.</p>	<p>2008</p> <p>Travaux du Comité consultatif pour l'emploi (ANPE spectacle, CPNEF-SV et CPNEF-AV), sur les dispositifs de positionnement et d'orientation proposés aux demandeurs d'emploi (EMT, BCA, ECCP) : émission de préconisations pour encadrer leur usage.</p>
<p>2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise en œuvre de l'accord cadre national ADEC du spectacle vivant par la CPNEF-SV :</i> <ul style="list-style-type: none"> . <i>signature de l'accord (10 mars 2009).</i> . <i>coordination et promotion générale des dispositions de l'accord cadre national ADEC,</i> . <i>accompagnement des déclinaisons de l'accord cadre national ADEC en régions.</i> - <i>Suivi des travaux piloté par l'AFDAS dans le cadre de l'ADEC (axe 3) visant à :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>favoriser l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie,</i> - <i>développer les parcours de formation alternés et les bilans de compétences professionnels.</i> - <i>Participation au projet CAPE SV (capitalisation des acquis professionnels dans l'Europe du spectacle vivant), piloté par le CFPTS.</i> 	

Axe 4 : Renforcer le fonctionnement des entreprises

<p><i>Objectif 1 :</i> Développer les outils d'accompagnement en amont de la création d'entreprise</p>	<p><i>Objectif 2 :</i> Contribuer à la formation des chefs d'entreprises et à la pérennisation des TPE</p>
<p>2006</p>	<p>2006</p> <p>Participation à l'étude d'opportunité menée par le GIP-GRETA Champagne-Ardenne concernant la "gestion prévisionnelle des emplois techniques dans les entreprises de musiques actuelles".</p>
<p>2007</p>	<p>2007</p> <p>Co-pilotage du projet du GIP-GRETA Champagne-Ardenne de "gestion prévisionnelle des emplois techniques dans les entreprises de musiques actuelles" : étude prospective sur les besoins d'emploi et élaboration de référentiels métiers (domaines du son et de la lumière).</p>
<p>2008</p> <p>Elaboration dans le cadre de l'accord cadre national ADEC d'un plan d'action, qui sera confié à l'ANACT, visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - optimiser les pratiques d'emploi, en faveur des entreprises afin d'améliorer leur accompagnement sur les aspects économiques et sociales, et ressources humaines (information et conseils), - développer une politique de prévention en matière de santé et de sécurité. 	
<p>2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des travaux piloté par l'ANACT dans le cadre de l'accord ADEC (axe 2) visant à : <ul style="list-style-type: none"> - renforcer les capacités de gestion économique et sociale des entreprises, - sensibiliser les entreprises à la gestion de l'emploi et aux démarches compétences. - Suivi des travaux pilotés par le CMB dans le cadre de l'accord ADEC (axe 4) visant à : <ul style="list-style-type: none"> - prévenir les pathologies professionnelles lors de l'exercice du métier, mais également en aval et en amont de l'exercice professionnel, - aider les employeurs à évaluer et maîtriser les risques professionnels. 	

2. En résumé

Bilan des principaux travaux de la CPNEF-SV et de l'OPMQ-SV⁴ en 2008

1- Sécurisation des parcours professionnels et amélioration de la gestion des âges

Elaboration de l'accord cadre national ADEC (action de développement de l'emploi et des compétences) : préparation d'un plan d'action de trois ans Etat/Profession pour le spectacle vivant. En partenariat avec les ministères chargés de l'emploi, de la culture et du travail, l'ANACT, l'AFDAS, le CMB, et AUDIENS.

2- Emploi

- Poursuite du guide des métiers du spectacle vivant. Réalisation des référentiels métiers techniques suivants : concepteur lumière, régisseur lumière, technicien lumière, ingénieur de sonorisation, régisseur son, technicien son, directeur technique,
- Finalisation et diffusion de l'étude sur les contrats de professionnalisation dans le spectacle vivant (bilan d'utilisation et d'insertion 2005 et 2006).
- Démarrage de l'appui méthodologique à l'OPMQ-SV visant à établir des tableaux de bord statistiques de l'emploi et de la formation professionnelle, actualisables annuellement. Travaux confiés au CEREQ.
- Actualisation des données statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle disponibles sur le site.
- Accompagnement des accords cadres Etat/Régions/Profession en faveur de l'emploi et de la formation :
 - . suivi des travaux lancés en Rhône-Alpes et en PACA,
 - . suivi de la préparation d'accords tripartites en Languedoc-Roussillon, Bretagne et Poitou-Charentes.
- Participation aux travaux du Comité consultatif pour l'emploi (ANPE spectacle, CPNEF-SV et CPNEF-AV) : émission de préconisations pour encadrer l'usage des dispositifs de positionnement et d'orientation proposés aux demandeurs d'emploi.

3- Formation professionnelle

- Poursuite des travaux visant à définir des orientations prioritaires de branche pour la formation professionnelle continue.
- Participation aux travaux conduits dans le cadre de la CPC spectacle vivant du Ministère de la culture :
 - . création des diplômes d'artistes interprètes et d'enseignants (DNSP, DE),
 - . groupe de travail sur les niveaux de certification (adaptation de la nomenclature interprofessionnelle).
- Extension de l'accord portant création de CQP dans le spectacle vivant (11 décembre 2007).
- Veille sur les formations certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant : actualisation du répertoire établi par l'OPMQSV, en liaison avec l'AFDAS.
- Poursuite de l'examen des formations présentant l'inscription au RNCP.

⁴ Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant

1- Sécurisation des parcours professionnels et amélioration de la gestion des âges

Signature de l'accord cadre ADEC (action de développement de l'emploi et des compétences), et mise en œuvre au niveau national et régional par la CPNEF-SV :

- Coordination et promotion générale des dispositions de l'accord,
- Accompagnement des déclinaisons régionales de l'accord national.

2- Emploi

- Poursuite du guide des métiers. Réalisation des référentiels métiers techniques suivants : régisseur général, régisseur plateau, technicien de structure, accrocheur-rigger, cintrier,...
- Finalisation des tableaux de bord statistiques de l'emploi et de la formation, réalisés par le CEREQ.
- Suivi des travaux pilotés par l'ANACT dans le cadre de l'accord ADEC (axe 2) visant à renforcer les capacités de gestion économique, sociale et en ressources humaines des entreprises.
- Suivi des travaux pilotés par le CMB dans le cadre de l'accord ADEC (axe4) visant à développer une politique de prévention pour préserver la santé et la sécurité des salariés.
- Suivi des travaux réalisés dans le cadre des accords Régions/Etat/Profession déjà en cours.

3- Formation professionnelle

- Finalisation de la définition de priorités et d'orientations pour la formation professionnelle continue pour les domaines artistiques, techniques, administratifs.
- Elaboration des critères de qualité objectifs permettant d'apprécier l'offre de formation et expertiser les formations inscrites dans le répertoire de l'OPMQ-SV.
- Analyse des besoins de la branche en CQP et création d'un prototype.
- Suivi des travaux pilotés par l'AFDAS dans le cadre de l'ADEC (axe 3) visant à favoriser l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie, développer les parcours de formation alternés et les bilans de compétences professionnels.
- Participation aux travaux conduits dans le cadre de la CPC spectacle vivant :
 - . création de nouveaux diplômes (DNSP musicien, DNSP artiste de cirque, etc.),
 - . achèvement du groupe de travail sur les niveaux de formation,
 - . démarrage d'un groupe de travail l'insertion (stages et périodes de formation en milieu professionnel pour les DNSP).

⁵ Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant

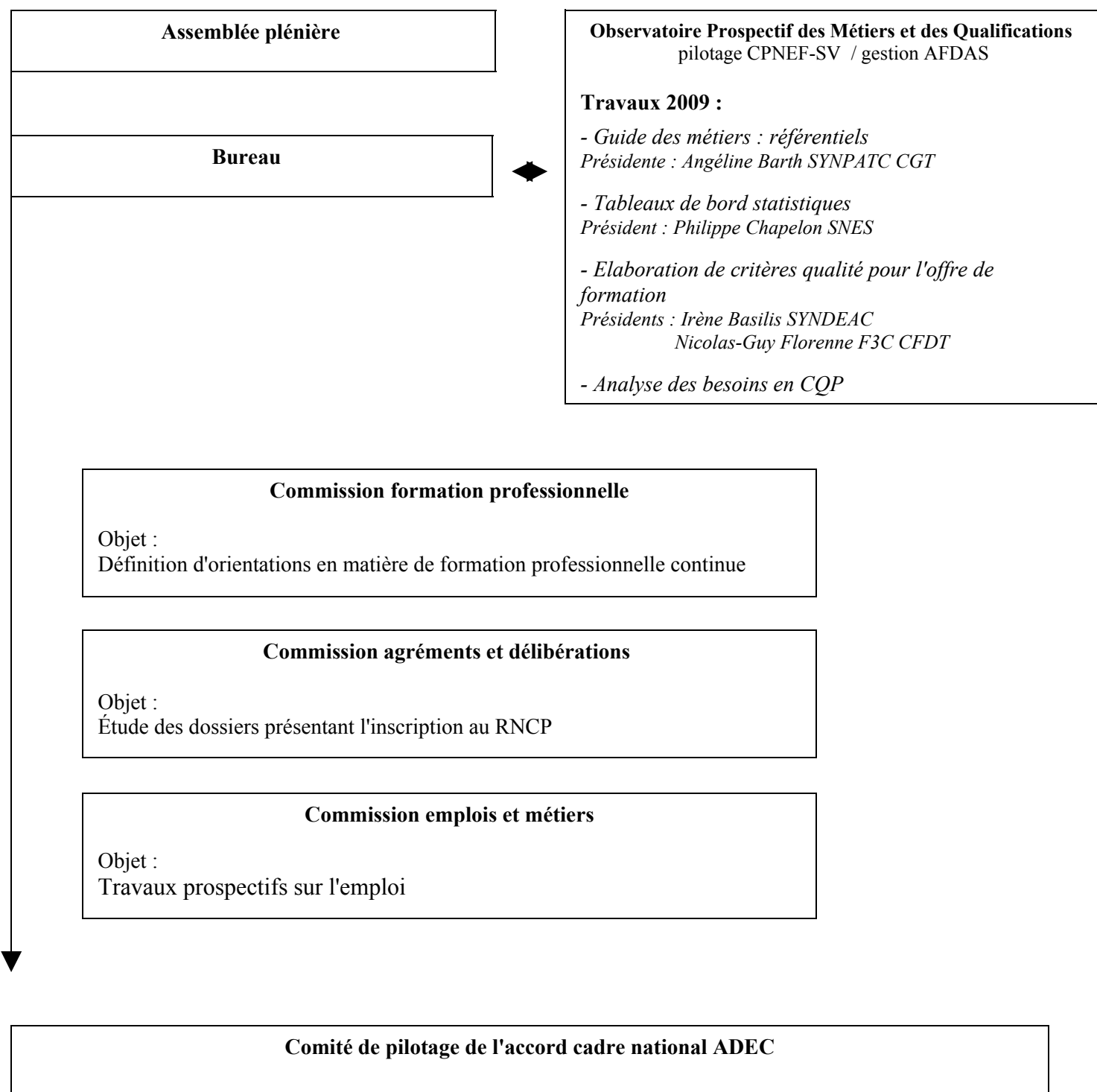
Accord cadre ADEC : mise en œuvre générale du volet national sur trois ans

	2009	2010	2011
Action 1 OPMQ-SV CPNEF-SV	- Repérage des besoins d'études thématiques et approfondies complémentaires aux tableaux de bord statistiques de l'OPMQ-SV sur les situations d'emploi, besoins en qualifications...	- Réalisation des études thématiques et approfondies repérées	- Poursuite des études lancées et diffusion
Action 2 OPMQ-SV CPNEF-SV	- Analyse des besoins de la branche en CQP et création d'un CQP prototype (rapport d'opportunité et de référentiel de certification) - Elaboration des critères de qualité de l'offre de formation	- Poursuite de la création des CQP - Expertise de l'offre de formation sur la base des critères élaborés - Elaboration de la liste des qualifications professionnelles de la CPNEF-SV	- Poursuite de la création des CQP - Suite de l'expertise de l'offre de formation - Diffusion de la liste des qualifications professionnelles de la CPNEF-SV
Action 3 OPMQ-SV CPNEF-SV	- Accompagnement de la mise en œuvre de l'accord, niveau national et régional, 1 ^{ère} phase - Bilan annuel	- Accompagnement de la mise en œuvre de l'accord, niveau national et régional, 2 ^{ème} phase - Bilan annuel	- Accompagnement de la mise en œuvre de l'accord, niveau national et régional, 3 ^{ème} phase - Bilan annuel et bilan final
Action 4 ANACT	- Analyse des besoins d'outillage socio-économiques des entreprises - Conception des démarches, outils et méthodes - Ingénierie, pédagogie et expérimentation	- Elaboration, diffusion et promotion des outils socio-économiques correspondants aux besoins - Traduction opérationnelle aux entreprises en régions.	- Capitalisation des résultats
Action 5 ANACT	- Analyse des besoins d'outillage en RH des entreprises - Conception des démarches, outils et méthodes, - Ingénierie, pédagogie et expérimentation	- Elaboration, diffusion et promotion des outils RH correspondants aux besoins - Traduction opérationnelle aux entreprises en régions.	- Capitalisation des résultats
Action 6 AFDAS	- Conception et réalisation de supports d'information, actions de conseil et d'ingénierie relatifs à la FPC	- Poursuite de l'information, mise en place de réunions d'informations collectives et suites des actions d'ingénierie sur la FPC, - Mise en place de la démarche d'accompagnement des organismes de formation relative à la VAE et aux parcours de formation modulaires	- Poursuite du processus de la démarche d'accompagnement des organismes de formations relative à la VAE et aux parcours de formation modulaires.
Action 7 AFDAS	- Création et diffusion d'un guide sur l'alternance - Accompagnement des OF pour développer une offre de formation en alternance	- Ingénierie pédagogique sur l'alternance - Promotion du tutorat et mise en place de formations	- Poursuite de la promotion sur l'alternance et le tutorat
Action 8 AFDAS	- Elaboration du cahier des charges d'une prestation "bilan de compétences professionnel"	- Sélection de prestataires et mise en œuvre de la prestation "bilans de compétences"	- Poursuite de la mise en œuvre et promotion de la prestation "bilan de compétences professionnel"
Action 9 CMB	- Repérage des risques professionnels - Etablissement de fiches médico-professionnelles - Analyse des besoins en matière de soins spécifiques - Analyse des besoins de prises en charge des pathologies	- Réalisation des supports d'information tous publics - Développement d'une offre de soins spécifiques - Renforcement de la prise en charge des pathologies	Poursuite des travaux engagés
Action 10 CMB	- Elaboration d'une méthode et d'un outil d'évaluation en matière de risques	- Conception et réalisation des supports d'information et de sensibilisation - Développement d'une offre de formation en matière de prévention	- Poursuite des travaux engagés - Promotion diffusion des outils créés

3. Annexes

- I- Organisation de la CPNEF-SV en 2008**
- II- Travaux de la Commission agréments et délibérations de la CPNEF-SV**
- III- Participations de la CPNEF-SV en 2008**
- IV- Statistiques de consultation du site Internet CPNEF-SV / OPMQ-SV**
- V- Composition de la CPNEF-SV - janvier 2009**
- VI- Nouvelles missions des CPNEF : présentation de l'ANI**
- VII- Liste des sigles**

I- Organisation de la CPNEF-SV



II- Travaux de la Commission agréments et délibérations de la CPNEF-SV

La CPNEF-SV a créé une *Commission agréments et délibérations* au sein de laquelle elle examine les formations présentant l'inscription au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). La CPNEF-SV émet donc un avis à titre consultatif sur l'opportunité de l'enregistrement d'une certification au RNCP (la formation devant correspondre à de réels besoins identifiables sur le marché de l'emploi) et sur les placements.

Liste des formations présentant l'inscription au RNCP examinées par la CPNEF-SV en 2008 :

- Notateur du mouvement dansé

CNSMDP

Avis défavorable

III- Participations de la CPNEF-SV en 2008

▪ **La CPNEF-SV est membre :**

- du CNPS (Conseil national des professions du spectacle) :
 - CNPS plénier,
 - Commission permanente sur l'emploi des professionnels du spectacle du CNPS,
 - Groupe de travail "méthodes et outils pour une politique de l'emploi dans le spectacle vivant" - groupe 2 des entretiens de Valois / CNPS.
 - Groupe de travail sur la formation à la sécurité du CNPS.
- de la CPC (Commission professionnelle consultative du spectacle vivant)
- du Comité consultatif pour l'emploi (partenariat ANPE – CPNEF-SV et CPNEF-AV)

▪ **Participations et interventions de la CPNEF-SV :**

- Participation au groupe de travail du CNV portant sur les suites de l'enquête socio-économique et sociale auprès des entreprises de spectacles de variétés et de musiques actuelles.
- Participation au comité de pilotage de l'étude sur "l'encadrement professionnel de l'enseignement des danses régionales ou nationales de France et du Monde sur le territoire français", demandée par la DMDTS.
- Participation au groupe de réflexion méthodologique portant sur l'observation de l'emploi, de l'économie et la formation dans le spectacle vivant initié par ARTECA.
- Co-organisation d'un débat public avec le Ministère de la culture (DMDTS) et l'ISTS lors du Festival d'Avignon sur "les diplômés dans le spectacle vivant", le 15 juillet 2008.
- Intervention lors de la conférence "métiers et nouvelles technologies", organisée par l'ANPE et ADAMS, le 28 mars à Bordeaux.
- Intervention lors du salon du cirque sur "l'enseignement", le 11 avril, Porte de Versailles à Paris.
- Intervention lors d'un colloque sur la formation tout au long de la vie organisé par Musique et danse Bourgogne, sur le thème "carrière et parcours professionnels dans le spectacle vivant", le 26 novembre 2008, à Dijon.

IV- Statistiques de consultation du site internet CPNEF-SV / OPMQ-SV

(Site version n°2 - reconstruit en octobre 2006)

Période	Année 2007	Année 2008
Fréquentation totale (en nb de visiteurs différents par ans)	18 756	18 861
Consultations des pages (en nb de connexions par visiteurs)	108 090	80 611
Nb moyen de pages consultées par visiteurs	6	4

Hit des rubriques consultées 2008 :

- 1- OPMQ-SV / Répertoire des formations professionnelles
- 2- CPNEF-SV / Nomenclatures
- 3- CPNEF-SV / Etude sur la sécurisation des parcours professionnels
- 4- CPNEF-SV / Mission et liste des membres
- 5- OPMQ-SV / Guide des métiers
- 6- CPNEF-SV / CQP
- 7- OPMQ-SV / Données emploi formation
- 8- CPNEF-SV / Politique de formation
- 9- OPMQ-SV / Lexique

V- Composition de la CPNEF-SV - janvier 2009

Organisations professionnelles d'employeurs :

- CPDO : Chambre professionnelle des directeurs d'opéra
- CSCA : Chambre syndicale des cabarets artistiques et discothèques de France
- PRODISS : Syndicat national des producteurs, diffuseurs, et salles de spectacles
- PROFEVIS : Ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés
- SCC : Syndicat du cirque de création
- SMA : Syndicat national de musiques actuelles
- SNDTP : Syndicat national des directeurs du théâtre privé
- SNES : Syndicat national des entrepreneurs de spectacle
- SNSP : Syndicat national des scènes publiques
- SYNAVI : Syndicat national des arts vivants
- SYNDEAC : Syndicat national des directeurs des entreprises artistiques et culturelles
- SYNOLYR : Syndicat national des orchestres et théâtres lyriques
- SYNPASE : Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel
- ARENES : Groupement des établissements publics nationaux

Organisations professionnelles de salariés :

- FASAP-FO : Fédération des syndicats des arts, des spectacles, de l'audiovisuel et de la presse, de la communication et du multimédia - Force ouvrière
- FCCS-CFE-CGC : Fédération de la culture et de la communication – Confédération générale des cadres
- FNSAC-CGT : Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle - Confédération générale du travail
- F3C-CFDT : Fédération communication conseil culture – Confédération française démocratique du travail
- Fédération CFTC : Fédération de la communication, écrite, graphique, du spectacle et de l'audiovisuel - Confédération française des travailleurs chrétiens

Composition du bureau 2009 (élections du 11 décembre 2007) :

<i>Président :</i>	Jean-François Pujol	FNSAC CGT
<i>Vice-Président :</i>	Jean-Joël Le Chapelain	SYNDEAC
<i>Secrétaire générale :</i>	Aurélie Amiard	PRODISS
<i>Secrétaire général adjoint :</i>	Jean-Luc Bernard	FASAP FO
<i>Trésorière :</i>	Isabelle Gentilhomme	SNDTP
<i>Trésorier adjoint :</i>	Nicolas-Guy Florenne	F3C CFDT
<i>Membres :</i>	Jean-Jérôme Raclot	SNDTP
	Philippe Chapelon	SNES
	Simon Codet-Boisse	SMA
	Angeline Barth	SYNPTAC CGT

Equipe permanente :

- Déléguée Générale :* Carole Zavadski
- Assistante de Direction :* Céline Chertemps

La CPNEF-SV a été créée par les organisations professionnelles représentatives des employeurs et des salariés du spectacle vivant le 22 juin 1993.

VI- Nouvelles missions des CPNEF : présentation de l'accord national interprofessionnel sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels

- **Les missions de la CPNEF-SV sont définies par :**
 - l'accord interprofessionnel sur la sécurité de l'emploi, 10 février 1969
 - l'accord de branche du spectacle vivant, 19 juillet 1993
 - la loi sur la formation professionnelle tout au long de la vie, 4 mai 2004
 - le code du travail L6314-1
 - l'ANI du 7 janvier 2009

- **L'ANI, signé par les partenaires sociaux le 7 janvier 2009, a pour objectifs :**
 - d'améliorer la lisibilité des dispositifs de formation et simplifier leurs modalités de mise en œuvre,
 - de renforcer le dialogue social dans le domaine de la formation professionnelle,
 - de renforcer la coordination des politiques de formation et d'emploi,
 - de dépasser la logique de statuts pour intégrer une logique de projets et de parcours professionnels.

1- Affirmation des responsabilités politiques des CPNE

L'ANI distingue⁶ :

1) Les instances politiques paritaires

- qui ont la responsabilité du suivi et de la mise en œuvre des politiques, et des modalités définies par accord entre les organisations représentatives d'employeurs et de salariés :
 - renforcer la gouvernance paritaire et une meilleure coordination avec l'Etat, les Régions et tout autre collectivité territoriale compétente en matière de formation professionnelle, d'emploi et d'insertion.
- qui sont au niveau national :
 - le CPNFP,
 - le Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle,
 - les CPNE,et au niveau territorial :
 - les commissions paritaires de branches territoriales ou régionales,
 - les COPIRE.

2) Les organismes de gestion paritaires

- qui ont la responsabilité de l'application de ces modalités auprès des entreprises et des salariés :
 - répondre aux besoins des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi, et, accroître l'efficacité opérationnelle de la coordination avec d'autres organismes compétents dans le champ de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion
- qui sont principalement :
 - le FPSPP,
 - les OPCA et OPACIF.

⁶ Titre 4 - Gouvernance et instances paritaires de la formation professionnelle - page 24

2- Renforcement des missions des CPNE

Les missions des CPNE indiquées dans l'ANI ne se substituent pas à celles déjà définies ; Elles les complètent et les précises en élargissant le champ de compétences des CPNE.

1) Avis et recommandations

- Les OPCA et les OPACIF s'appuient sur les travaux des observatoires de branche et le résultat des analyses conduites par les CPNE (entre autre)⁷.
- Les CPNE peuvent assurer le suivi et la mise à jour des objectifs et modalités de mise en œuvre des actions concourant à la qualification et à la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi réalisées par les OPCA⁸.
- Les CPNE formulent des propositions et donnent un avis, dans les conditions fixées par le CPNFP, sur les objectifs et les modalités de mise en œuvre des actions cofinancées par le FPSPP⁹.
- Pour les demandeurs d'emplois, les CPNE donnent leur avis sur les actions mises en œuvre pour répondre à des besoins identifiés par la branche qui feront l'objet d'une convention entre l'OPCA et Pôle Emploi¹⁰.
- Les CPNE pourront compléter le socle de connaissances et de compétences général détenu par les personnes¹¹.

2) Suivi de l'emploi, capitalisation des résultats et méthodes

- Les travaux des observatoires de branche et les résultats de l'examen périodique de l'évolution quantitative et qualitative de l'emploi réalisé par les CPNE sont mis à la disposition des chefs d'entreprise, des salariés, des institutions représentatives du personnel, des organismes compétents du secteur professionnel, des OPCA et OPACIF, afin de faciliter leur mission d'aide à l'orientation et à l'accompagnement des projets individuels¹².
- Les CPNE transmettent chaque année au secrétariat du CPNFP un compte-rendu de leur activité¹³.
- Les observatoires de branche communiqueront également leurs travaux au CPNFP, qui favorisera la coordination de leurs travaux et la capitalisation de leurs méthodes et de leurs outils par le biais de l'observatoire national des métiers et des qualifications¹⁴.

3) Professionnalisation

- Les CPNE, et les conventions collectives, établissent les qualifications professionnelles pouvant être acquises par les périodes de professionnalisation¹⁵.
- Les branches professionnelles et les CPNE doivent préciser les modalités d'élaboration et de validation des CQP, et le cas échéant, des autres certifications professionnelles (diplômes et titres), ainsi que les conditions propres à favoriser l'accès des salariés à ces certifications professionnelles (notamment par la VAE)¹⁶.

⁷ Titre 4 – Gouvernance et instances paritaires de la formation professionnelle. Articles 53 et 54 pages 31 et 32.

⁸ Titre 2 – Qualification et requalification des salariés et des demandeurs d'emploi - Article 26 page 17

⁹ Titre 4 – Gouvernance et instances paritaires de la formation professionnelle - Article 49 page 29.

¹⁰ Titre 2 – Qualification et requalification des salariés et des demandeurs d'emploi - Article 22 page 15

¹¹ Le socle de compétences conditionne la capacité des personnes à s'orienter et à se professionnaliser, et favorise l'évolution et les transitions professionnelles tout au long de la vie. Exemples : aptitude à travailler en équipe, maîtrise outils informatiques et bureautique, anglais...

¹² Titre 3- Anticipation, certification et développement de la VAE. Article 30 page 19.

¹³ Titre 3- Anticipation, certification et développement de la VAE. Article 30 page 19.

¹⁴ Titre 3- Anticipation, certification et développement de la VAE. Article 31 page 19.

¹⁵ Titre 1 - Actions de formation concourant à la compétitivité des entreprises et à la sécurisation des parcours professionnels des salariés. 1-3. Période de professionnalisation. Article 9 page 7.

¹⁶ Titre 3 – Anticipation, certification et développement de la VAE. Article 33 page 20.

VII- Liste des sigles

ADEC :	Action de Développement de l'Emploi et des Compétences
AFDAS :	Fonds d'Assurance Formation des Activités Spectacle, Cinéma, Audiovisuel, Loisirs, Publicité et Distribution Directe
ANACT :	Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
AUDIENS :	Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle
BCA :	Bilan de Compétences Approfondi
CAPE SV :	Capitalisation des acquis professionnels dans l'Europe du spectacle vivant
CEP :	Contrat d'Etudes Prospectives
CEREQ :	Centre de recherches et d'études des qualifications
CIF :	Congé Individuel de Formation
CMB :	Centre Médical de la Bourse
CNCP :	Commission Nationale des Certifications Professionnelles
CPNEF-AV :	Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Audiovisuel
CPNEF-SV :	Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant
CNPS :	Conseil National des Professions du Spectacle
CNV :	Centre National de la chanson, des variétés et du jazz
COEF :	Contrat d'Objectif Emploi Formation
COT :	Contrat d'Objectif Territorial
CP :	Contrat de Professionnalisation
CPC :	Commission Professionnelle Consultative
CQP :	Certificat de Qualification Professionnelle
CREP :	Contrat Régional d'Engagement Professionnel
DEPS :	Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques du MCC
DGEFP :	Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
DIF :	Droit Individuel à la Formation
DMDTS :	Direction de la Danse, de la Musique, du Théâtre et des Spectacles
ECCP :	Evaluation des Compétences et des Capacités Professionnelles
EDEC :	Engagement de développement de l'emploi et des compétences
EMT :	Evaluation en Milieu de Travail
FPC :	Formation Professionnelle Continue
GUSO :	Guichet unique pour les organisateurs de spectacles vivants employeurs
MCC :	Ministère de la Culture et de la Communication
MEN :	Ministère de l'Education Nationale
OPMQ :	Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications
OPMQ-SV :	Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications Spectacle Vivant
PF :	Plan de Formation
PP :	Période de Professionnalisation
PRDF :	Plan Régional de Développement des Formations professionnelles
RNCP :	Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles
ROME :	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
VAE :	Validation des Acquis de l'Expérience